



Les Archers de l'Hauture

Portable 06 47 50 37 01



MANDAT ARC 13 « SALLE » A FOS-SUR-MER Samedi 30 mars 2019

Au Boulodrome couvert « René Arnaud »

Les Archers de l'Hauture et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc
sont heureux de vous inviter à participer à la 2^e étape Arc 13

Lieu

Boulodrome couvert « René Arnaud » (à côté du Complexe Parsemain et du Basket)
Allée Jean Bouin 13270 Fos-sur-Mer
Au rond-point d'Intermarché prendre la rue Mendes France jusqu'en haut.
1^{er} Bâtiment à droite après passage de la barrière. Sera fléché.

Horaires

Ouverture du greffe **11h00**
Échauffements : **14h15** (sur cibles. Pas de changement de blasons)
Début des tirs : **14h30**

Catégories et distances

CONDITIONS DE TIR : 2 X 7 volées de 3 flèches (une volée en 2mn). Trois volées d'essai

CATÉGORIES : POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS dans chaque catégorie, masculin, féminin, classique sans viseur, classique avec viseur, poulies sans viseur, poulies avec viseur (Préciser clairement en toute lettre la catégorie à l'inscription)

NIVEAUX ET DISTANCES DE TIR :

- **Poussins** : Tir à 10m sur blasons de 80 cm
- **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** : Tir à 15m sur blasons de 80 cm

Inscriptions

Par mail à l'adresse suivante : lesarchersdelhauture@laposte.net
Au plus tard le jeudi 28 mars 2019
Tarif : 5€ payable sur place au moment du greffe.
Pas d'inscription par téléphone.
Un goûter sera offert à chaque participant ainsi qu'un souvenir.

OBLIGATIONS : Licence compétition 2019 - Autorisation Parentale ou présence d'un responsable légal – Tenue et chaussures de sport obligatoires.

ARBITRAGE : **Claude HUSS** et **Jérôme MENISSIER**

Buvette sur place à partir de 11h00 (boissons - gâteaux - crêpes - croque-monsieur)



Association Loi 1901 - FFTA n° 01-13127 - SIRET 751 714 429 00014 - APE 9312Z
Agrément Sportif 1671 S/98 Site Internet : <http://archers-fos.clubeo.com>

